

Association Tutélaire de la Région Drouaise

**SERVICE D'INFORMATION ET DE SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX**

www.atrd.fr

Pour toutes questions ou demande de rendez-vous, vous pouvez soit

- Appeler la permanence téléphonique tous les lundis et mercredis de 14h à 16h30 au 02 37 38 88 93
- Adresser un mail à : [istf@atrd.fr](mailto:istf@atrd.fr)
- Consulter notre site internet : [www.atrd.fr](http://www.atrd.fr)

thème :

**« Le CRG - Compte rendu de gestion annuel »**

- Les dispositions des articles 510 et 515 du code :
- 1/ l'accès aux comptes du majeur
  - 2/ les modalités de vérification et d'approbation du compte de gestion
  - 3/ les modalités de recours
  - 4/ la reddition des comptes et archivage
  - 5/ exemple de tenue de CRG